

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

Corporation Métaux Précieux du Québec réalise une première tranche d'un placement privé de 2 634 399 \$

Montréal, le 4 mai 2021 - Corporation Métaux Précieux du Québec (TSX.V : CJC, FSE : YXEP, OTC-BB : CJCFF) (« QPM » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que, dans le cadre de son financement par placement privé « meilleurs efforts » annoncé précédemment (le « Placement »), la Société a clôturé la première tranche du Placement pour un montant de 2 634 399,46 \$. Le Placement comprend 11 974 543 actions ordinaires de la Société (les « Actions Ordinaires ») au prix de 0,22 \$ par action.

La Société a émis 2 945 454 Actions Ordinaires aux fonds institutionnels québécois suivants:

- CDPQ Sodémex Inc. (« CDPQ Sodémex »);
- SIDEX L.L.P. (« SIDEX »);
- Capital régional et coopératif Desjardins (« CRCD »); et
- Société de développement de la Baie-James (« SDBJ »).

Trois membres de la direction et du conseil d'administration de QPM ont investi un montant de 102 999,82 \$. La souscription par ces « initiés » de la Société est considérée comme une « transaction entre parties apparentées » aux fins de l'Instrument multilatéral 61-101 - Protection des porteurs minoritaires de titres dans les transactions spéciales (« MI 61-101 »). La Société a déposé cette déclaration de changement important sur SEDAR (www.sedar.com) sous son profil d'émetteur afin de fournir des informations sur chaque « transaction entre parties apparentées ». La Société n'a pas déposé la déclaration de changement important plus de 21 jours avant la date de clôture prévue du Placement, car les détails du Placement et la participation à celui-ci par ces initiés n'ont été réglés que peu de temps avant la clôture du Placement, et la Société souhaitait clôturer le Placement de manière accélérée pour des raisons commerciales valables. La Société se fie aux exemptions des exigences formelles d'évaluation et d'approbation des actionnaires minoritaires disponibles en vertu du MI 61-101. La Société est exemptée de l'exigence d'évaluation formelle de la section 5.4 du MI 61-101 en se fondant sur la section 5.5 (a) du MI 61-101 car la juste valeur marchande de la transaction, dans la mesure où elle implique ces initiés, ne dépasse pas les 25% de la capitalisation boursière de la Société. De plus, la Société est dispensée de l'exigence d'approbation des actionnaires minoritaires de la section 5.6 du MI 61-101 en se fondant sur la section 5.7 (a) du MI 61-101 car la juste valeur marchande de la transaction, dans la mesure où elle implique ces initiés, n'est pas plus de 25% de la capitalisation boursière de la Société.

Des frais de commission d'intermédiation de 94 855,99 \$ ont été payés à des intermédiaires sans un lien de dépendance avec QPM. De plus les intermédiaires ont reçu 431 164 bons de souscription non-transférables donnant droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,30\$ sur une période de 24 mois à compter de la clôture du Placement.

Les Actions Ordinaires sont assujetties à une « période de détention » de quatre mois commençant à la date de clôture conformément au Règlement 45-102 sur la revente de titres et au Règlement 45-102 sur la revente de titres (Québec) et les certificats ou avis DRS représentant ces titres porteront une légende à cet effet.

Le produit net de la vente des Actions Ordinaires sera utilisé pour les dépenses d'exploration ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise et du fonds de roulement.

Le Placement est assujéti à l'acceptation de la Bourse de croissance TSX.

La Société annonce également l'augmentation de la taille du Placement pour un produit brut de 3 000 000 \$ et qu'une deuxième clôture du Placement devrait avoir lieu dans les prochains jours.

À propos de CDPQ Sodémex

Par l'entremise de son portefeuille minier CDPQ Sodémex, la Caisse de dépôt et placement du Québec contribue au développement de l'industrie minière québécoise par la prise de participation dans des sociétés juniors d'exploration et des producteurs miniers actifs au Québec.

À propos de SIDEX

SIDEX est une initiative du gouvernement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ qui a pour mission d'investir dans des entreprises engagées dans l'exploration minière au Québec afin d'en diversifier l'inventaire minéral, d'appuyer l'innovation et de soutenir la relève.

À propos de Desjardins Capital

Fort d'une expertise de près de 45 ans, Desjardins Capital, le gestionnaire de Capital régional et coopératif Desjardins, a pour mission de valoriser, accompagner et garder les PME au Québec. Avec des actifs sous gestion de 2,6 milliards de dollars en date du 31 décembre 2020, Desjardins Capital participe à la pérennité de plus de 550 entreprises, coopératives et fonds évoluant dans divers secteurs d'activité et issus de toutes les régions du Québec. En plus de contribuer à maintenir et créer plus de 80 000 emplois (au 31 décembre 2019), cette composante du Mouvement Desjardins offre aux entrepreneurs un accès à un large réseau d'affaires permettant d'appuyer la croissance de leurs entreprises.

À propos de la SDBJ

Créée en 1971 par la *Loi sur le développement de la région de la Baie-James*, la SDBJ a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

À propos de Corporation Métaux Précieux du Québec

QPM est une société d'exploration aurifère avec de vastes terrains dans la région très prometteuse d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec, à proximité de la mine d'or Éléonore de Newmont Corporation. Le projet phare de QPM est le projet Sakami avec des teneurs significatives et des cibles bien définies prêtes à forer. L'objectif de QPM est d'avancer rapidement le projet à l'étape de l'estimation de ressources minérales.

Pour plus amples renseignements, communiquer avec :

Jean-François Meilleur
Président
Téléphone : 514 951-2730
Courriel : jfmeilleur@qpmcorp.ca

Normand Champigny
Chef de la direction
Téléphone : 514 979-4746
Courriel : nchampigny@qpmcorp.ca

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation
(au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX)
n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*